

# Jours et vues : ne vous embrouillez pas la vue ! (2 heures)

## OBJECTIFS

- Savoir distinguer les jours des vues
- Appréhender leurs régimes respectifs
- Comprendre la servitude de vue et ses applications

## PUBLIC

Cette formation s'adresse aux promoteurs, aménageurs, lotisseurs, Géomètres-Experts, notaires, avocats, responsables de l'aménagement et de l'urbanisme, architectes, maîtres d'œuvre, bailleurs sociaux, banquiers, ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs immobiliers et leurs partenaires professionnels et conseils.

## PRÉREQUIS

Pas de prérequis.

## MÉTHODES MOBILISÉES

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation est conçue dans un but d'autoformation. La formation contient alors des supports de cours, une vidéo introductive précisant les directives, des vidéos explicatives, un forum, un quiz d'auto-évaluation, ainsi que des liens vers des sources d'informations complémentaires.

### MOYENS ET OUTILS

La formation se déroule sur l'espace numérique de formation (ENF) du Cnam des Pays de la Loire, permettant la consultation en ligne des ressources et outils.

## INTERVENANT

**Aurore MERLET**, Juriste et Formatrice en droit immobilier

## Formation MOOC



Modalité disponible



### Dates

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025  
A distance et à tout moment  
(sur l'année 2025)



### Durée

2h00 de formation



### Horaires

Libres



### Lieu

A distance



### Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation.



### Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : [handi@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:handi@cnam-paysdelaloire.fr)

# Jours et vues : ne vous embrouillez pas la vue !

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un quiz d'auto évaluation pour valider l'acquisition des compétences sera réalisé à l'issue de la formation.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant

## PROGRAMME

### I. LE REGIME DES JOURS ET DES VUES

#### • Principes généraux

- Domaine d'application du régime des jours et des vues (support écrit)
- Distinction entre jours et vues (support écrit)
  - Le critère de l'indiscrétion (focus vidéo)

### II. Règlementation des jours et des vues

- Régime des vues (support écrit)
  - Vues droites et vues obliques (focus vidéo)
- Régime des jours (support écrit)
- Suppression des vues irrégulières (support écrit)

### III. SERVITUDE DE VUE

- Vues droites et vues obliques (focus vidéo)
- Acquisition des servitudes de vue
- Extinction des servitudes de vue
- Effet des servitudes de vues
  - La servitude de vue non aedificandi (focus vidéo)

### IV. QUIZ FINAL

### Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation.

### Tarifs

90 euros / stagiaire

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

### Contact

Pôle immobilier (ICH, CRDI, Cami)  
02 40 16 46 28  
[ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr)

Conseiller entreprise :  
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

### Pour aller plus loin

- [ICH : catalogue de formation inter-entreprises 2025](#)
- [ICH : catalogue de formation intra-entreprises](#)
- Unité d'enseignement :
- DRM002- Droit de la propriété immobilière

### Points forts de la formation

- Formation assurée par une juriste experte
- Modalités pédagogiques d'accompagnement
- Présence d'un forum

### Taux de satisfaction

94,02 % de satisfaction sur l'ensemble de nos formations courtes en 2024